

DEFENDRE LA DIVERSITE DES CULTURES ?¹

L'anthropologie de la communication pour étudier la rencontre des mondes,

Chapitre de livre

Publié in Les défis de la diversité, sous la direction de Françoise Albertini,

Ed. Université de Corse, 2006

Paul Rasse²

Université de Nice - Sophia Antipolis, Laboratoire I3M

mots clefs

Anthropologie de la communication, Identité, diversité culturelle, patrimoine immatériel, mondialisation

Résumé

S'il convient de défendre la diversité des cultures comme une richesse indépassable, dans le contexte actuel de leur affaiblissement, de quels moyens disposons nous ? Les pistes paraissent parfois bien dérisoires (mais nous n'avons que celles-là). Elles sont encore à inventer et à développer. Certaines d'entre elles concernent les conditions de conservation du patrimoine matériel et immatériel que constituent les cultures traditionnelles héritées des terroirs, dans la perspective d'en faire un élément fort du développement local. Nous nous efforcerons ici d'en dégager quelques principes.

¹ Cet article est, en partie, issu du livre : La rencontre des mondes, Diversité culturelle et communication, Armand Colin 2006. Il a fait l'objet d'une communication au colloque : Enjeux de la diversité culturelle, - Patrimoine culturel immatériel et transmission : la polyphonie peut-elle disparaître, Ajaccio, 22 - 24 juin 2006.

² Paul Rasse, est Professeur des universités en Sciences de l'information et de la communication - Université de Nice - Sophia Antipolis,

Directeur du Laboratoire de recherche I3M (information, milieux, médias, médiation) en sciences de l'information et de la communication.

Il vient de publier : Paul Rasse, La rencontre des mondes, Diversité culturelle et communication, éditions Armand Colin, 2006.

La diversité est, depuis les origines, le moteur de l'humanité. Les primitifs en avaient fait une nécessité. Ils l'ont inventée avec la division sexuelle des tâches, les tabous, la prohibition de l'inceste, pour tisser le lien de la famille, du clan, et en même temps imposer aux premières communautés de s'ouvrir aux autres. Les sociétés pastorales et agraires qui se sont succédées n'ont guère eu le choix que de la cultiver, au fur et à mesure qu'elles s'ingéniaient à habiter un territoire. Et partout et toujours, l'altérité, la fascination pour l'autre a stimulé l'échange, violent ou pacifique, jusqu'à produire les grandes civilisations passées, malheureusement pour elles, trop étendues, trop en avance sur leurs capacités de communication, et toujours trop convaincues de leur supériorité pour perdurer. Mais à l'échelle de l'humanité, en dépit des implosions, des décadences, des périodes de replis, le mouvement est inéluctable, qui conduit jusqu'à nous. Il s'accélère depuis un siècle à peine, depuis quelques décennies, quelques années même, succédant à des millénaires de relatif immobilisme.

La rencontre planétaire des civilisations et des cultures a toujours été bénéfique, dynamisant les sociétés qui en avaient l'initiative, et la période actuelle lui doit sa magnificence, son exubérance, sa vitesse de transformation pour le meilleur et pour le pire. Le capitalisme industriel et marchand le sait, qui en use au mieux de sa puissance et de ses intérêts, redoublant d'énergie pour aller dénicher les dernières sociétés restées en marge, jouant de toutes les différences, ici économiques, là sociales, politiques ou esthétiques, pour baisser les coûts de fabrication, renouveler sa créativité, étendre son emprise. Mais ce mouvement-là bute maintenant aux frontières planétaires et sans doute pour longtemps encore, car le monde actuel est fermé désespérément fermé. Les réseaux de communication, dans l'impossibilité où nous sommes parvenus de nous lancer à l'assaut de nouveaux univers, en sont réduits à brasser inlassablement les mêmes matériaux, pour en faire un malstrom, où la culture et le point de vue des plus forts colorent progressivement l'ensemble.

L'adoption des solutions techniques les plus performantes et les plus puissantes conduit à l'uniformisation des lignes de progrès technologiques, tandis que les dispositifs industriels, tayloriens, fordien, et néofordien de production entraînent à leur tour, par l'intermédiaire des usages, l'uniformisation des modes de vie, des façons de travailler et de consommer qui leur sont liées. Quand aux médias, ils offrent aux industries culturelles des moyens, jusque-là, sans égal, pour leurs stratégies de séduction et de diffusion des productions à l'ensemble des habitants de la planète, accélérant les processus d'acculturation, qui les transforment en milliards de consommateurs unidimensionnels. La diversité ne peut perdurer dans un monde

qui la brasse et la re-brasse continuellement. Si la globalisation conduit à l'émergence d'une seule culture planétaire, même si elle croise plus de monde, d'idées, d'histoires, et dispose de plus de moyens d'expression qu'aucune autre auparavant, au final, si ample, ouverte et diversifiée soit-elle, elle devient forcément appauvrissante.

Les cultures dans leur diversité ne peuvent être seulement affaire d'individus, si géniaux et créatifs soient-ils ; elles sont d'abord le résultat d'un travail collectif des sociétés sur elles-mêmes, pour se structurer, s'inventer des façons de vivre ensemble, de se projeter et de donner du sens à leurs existences. Elles exigent du temps, une part d'isolement aussi, pour permettre à une dynamique interne de se développer, aux groupes sociaux de structurer leurs différences et de s'organiser dans leur totalité. La construction d'alternatives culturelles originales relève du même processus ; elles se construisent collectivement, exigent du temps et des forces, en regroupant durablement des personnes qui vivent ensemble, travaillent, consomment et pensent de façon relativement unifiée, autrement dit, participent d'une même identité qui les rapproche, et en même temps les distingue en les différenciant des autres.

S'il convient de défendre la diversité des cultures comme une richesse indépassable, dans le contexte actuel de leur affaiblissement, de quels moyens disposons nous ? Les pistes paraissent parfois bien dérisoires (mais nous n'avons que celles-là). Elles sont encore à inventer et à développer. Certaines d'entre elles concernent les conditions de conservation du patrimoine matériel et immatériel que constituent les cultures traditionnelles héritées des terroirs, dans la perspective d'en faire un élément fort du développement local. Nous nous efforcerons ici d'en dégager quelques principes.

Sanctuariser la diversité culturelle ?

Nous nous situons encore dans une période, où la majorité des habitants de la planète vit, ou a vécu, dans des sociétés préindustrielles, même dans les pays les plus développés, les restes de ce monde ancien abondent et perdurent (l'UNESCO recense encore 6 000 communautés et autant de langues), bien qu'ils soient globalement en train de s'effacer. Faut-il y renoncer et accepter le mouvement inexorable d'érosion accélérée des cultures issues des terroirs ? Doit-on se contenter d'en conserver quelques traces ici et là, folklorisées à l'intention de touristes toujours pressés d'aller voir ailleurs, et se rendre à l'évidence de leur disparition inéluctable ? Aura-t-on, en une génération ou deux, épuisé les ressources que représente la diversité des

cultures locales séculaires, comme on est en train de le faire avec les énergies fossiles millénaires, le pétrole notamment ?

Dans les années 1970, les écologistes dénonçaient le pillage des ressources naturelles, en expliquant qu'en quelques décennies, avec une telle croissance de la consommation et du gaspillage, nous étions en train de dilapider les gisements de matière première et polluer irrémédiablement la planète. Une prise de conscience collective, planétaire, sans doute encore trop lente, a néanmoins permis, depuis, d'infléchir les prévisions les plus alarmantes³. Pour défendre la diversité du vivant, les écologistes ont obtenu de sanctuariser des espaces, où se reproduisent les espèces les plus menacées. Attention ! Il ne pouvait s'agir, pour autant, de figer l'environnement, ou d'un retour à une nature sauvage exempte de toute souillure humaine, mais seulement de faire de la défense de la diversité, une priorité valant d'autres priorités économiques ou politiques. Car le projet ne peut avoir de sens et quelque effet sur le cours des choses, que s'il s'inscrit dans la complexité et la dynamique du monde actuel. De même, les mesures étatiques de protection allant avec doivent être régulièrement ajustées au projet initial.

La défense de la diversité des cultures se pose avec la même acuité, mais la prise de conscience reste encore élémentaire. Et si de nombreux intellectuels apprécient d'habiter de vieux quartiers, de restaurer une ferme en résidence secondaire, de partir au bout du monde se dépayser au contact des dernières peuplades préindustrielles, l'idée de sauvegarder la diversité des cultures populaires qui font les identités locales est généralement accueillie avec suspicion : vaine ou sans intérêt pour les uns, réactionnaire ou même dangereuse pour les autres. Wolton est l'un des rares anthropologues à s'insurger contre cette trahison de clercs pétris d'idéologie moderniste « qui nous abreuvent d'ouverture, de nomadisme, de cosmopolitisme, de métissage, au mieux refusent de voir le problème, au pis le disqualifient en parlant de comportement conservateur, » car cette idéologie, ajoute-t-il, est celle « des gens "d'en haut", de ceux qui de toute façon, ont par ailleurs une identité bien construite et peuvent braconner à droite et à gauche sans crainte d'être déstabilisés. » Et de conclure « Cosmopolitisme et culture mondiale sont les deux faces du même problème, celui d'une élite qui, tout en gardant ses privilèges identitaires très hiérarchisés ne cesse de parler de la

³ Même si, d'après l'astrophysicien Lehoucq, avec les taux de croissance actuels, selon que l'on considère les réserves prouvées ou les réserves ultimes, les temps d'épuisement du pétrole, du gaz naturel et de l'uranium varient entre 40 et 120 ans et, pour le charbon, dont la situation est plus favorable, entre 220 et 850 ans (Roland Lehoucq, « Compte à rebours », *Le Monde diplomatique*, janvier 2005, p. 18).

mondialisation, tout en gérant farouchement la hiérarchie des codes culturels distinctifs. »⁴ Cela explique, sans doute, que si peu ait été fait pour défendre les identités locales qui, toutes ensemble, font la richesse et la dynamique de l'humanité, pour le bonheur que chacun peut éprouver d'appartenir à une communauté de culture, et pour le moteur qu'elles représentent au plan de l'échange.

La prise de conscience, quant à la nécessité de préserver la diversité des cultures, est lente. Elle vient bien après celle de la biodiversité, mais elle progresse heureusement depuis quelques années, comme en témoigne la déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée le 2 novembre 2001. Elle fut, au lendemain des événements du 11 septembre, l'occasion pour les états de « réaffirmer leur conviction que le dialogue interculturel constitue le meilleur gage pour la paix et rejeter catégoriquement la thèse de conflits inéluctables des cultures et des civilisations » (préambule de Koichino Matsuura, directeur général). Elle fait de la diversité culturelle un patrimoine commun de l'humanité, comme source d'innovations, d'échanges et de créativité, aussi nécessaire que ne l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant (article 1)⁵. Et celle-ci doit avoir pour contrepartie le pluralisme culturel, c'est-à-dire au sein d'une même société le respect des identités culturelles plurielles, variées et dynamiques (article 2). Il en suit une succession de recommandations visant pour l'essentiel : 1/ à défendre le patrimoine culturel comme source de la créativité, qui puise aux racines de la tradition, mais s'épanouit au contact des autres ; 2/ à défendre l'idée que les biens et services culturels ne sont pas des marchandises comme les autres et peuvent donc faire l'objet de mesures de protection particulières (article 7) ; 3/ à renforcer les capacités de création, d'expression et de diffusion à l'échelle mondiale, des pays en développement ou en transition⁶.

Pour y parvenir, l'UNESCO mise essentiellement sur la connectique, les TIC et la nécessité de réduire la fracture numérique entre riches et pauvres (conférence de Saint Petersburg, 17-19 mai 2005), mais aussi sur des initiatives moins iréniques, et plus pragmatiques, visant à protéger non plus seulement les sites les plus remarquables, mais encore des paysages, des ensembles urbains habités, qui témoignent des peuples du monde. S'y ajoutent les initiatives,

⁴ Dominique Wolton, *L'Autre mondialisation*, Paris, Flammarion, 2004, pp. 50 et 51.

⁵ Le point de vue a été repris au sommet de Johannesburg pour le développement durable, en septembre 2002.

⁶ On pourra noter aussi, que le Conseil de l'Union européenne a commencé à s'intéresser sérieusement au problème, depuis les années 2000 et la réunion informelle des ministres de la Culture et de l'audiovisuel de Lisbonne, consacrée à la diversité culturelle dans le nouvel environnement international (30-31 mars 2000).

encore trop modestes, visant à défendre des éléments patrimoniaux immatériels, les formes de sociabilité et d'expression artistique profondément enracinées dans les collectivités qui les ont inventées et dont la survie dépend de la survie des communautés elles mêmes.

L'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, par la 33^e session plénière de la Conférence générale de l'UNESCO, le 20 novembre 2005 à 19h13 (heure de Paris), marquera sans doute d'une pierre blanche l'histoire de la mondialisation. Le vote a été acquis par une majorité écrasante de 148 pays sur 154 ; en dépit de leurs pressions sur les petits pays, les États-Unis se sont retrouvés isolés⁷. « Ce texte est d'abord un acte politique ». commentait, Jean Musitelli, membre du groupe d'experts internationaux qui a rédigé la convention. « C'est la première fois que la communauté manifeste de façon aussi majoritaire une volonté de mettre un coup d'arrêt à une libéralisation sans frein. »⁸ Le document reprend les principes de la Déclaration universelle de 2001, à savoir que la diversité culturelle doit être considérée comme un patrimoine commun de l'humanité, et sa défense comme un impératif éthique. Il revêt la forme d'un instrument juridique, en inscrivant dans le droit international que les cultures échappent aux sacro-saints principes du libéralisme, que les oeuvres d'art et de l'esprit ne sont pas seulement des marchandises. La convention prévoit notamment que les pays peuvent adopter « des mesures appropriées destinées à protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sur leur territoire » (article 6), notamment, lorsque « les expressions culturelles sont soumises à un risque d'extinction, à une grave menace, et nécessitent de quelque façon une sauvegarde urgente » (article 7). Reste à savoir, dans les faits, par-delà les grandes batailles que se livrent les industries culturelles et les plus puissants acteurs de l'esthétique légitime pour leur part de marché, comment les peuples pourront utiliser ce texte pour défendre le pluralisme de la création, et pour sanctuariser leur patrimoine culturel matériel et immatériel ? L'événement témoigne en tout cas d'une prise de conscience mondiale de l'importance des enjeux que représente la diversité culturelle.

⁷ Les négociations ont débuté le 17 octobre, devant la commission IV de l'UNESCO. Les États-Unis ont adopté un comportement procédurier et essayé de noyer le projet sous une pluie d'amendements qui ont été rejetés un à un, à plus de 145 voix contre 3. Ils ont ensuite réclamé un vote général qui a obtenu un résultat sans appel de 151 États favorables au projet de convention dans sa version finalisée de juin 2005, 2 contre (États-Unis et Israël), et 2 abstentions (Australie et Kiribati). La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a alors été présentée en séance plénière le 20 octobre. Les États membres de l'UNESCO se sont prononcés en sa faveur avec le résultat suivant : Pour 148, Contre 2 (États-Unis et Israël), Abstentions 4 (Australie, Honduras, Nicaragua, Libéria). Cf. La Diversité des Expressions Culturelles, ministère de la Culture et de la communication du Québec, *Bulletin des nouvelles*, vol. 5, no 31, 24 octobre 2005,.

⁸ *Le Monde*, édition du 18 octobre 2005.

Un mot encore pour préciser le concept. Les sanctuaires ne sont pas des lieux de pouvoir, ni même d'autorité. Ils sont seulement habités par des communautés spirituelles, qui cultivent une certaine vision de l'homme, et partagent une forte culture collective structurant leur existence. Un peu à l'écart du monde, ils sont néanmoins des lieux d'hospitalité, où les voyageurs égarés sont protégés, accueillis, restaurés, ressourcés, avant qu'ils ne reprennent leur périple. Il reste partout dans le monde des lieux habités par des communautés détentrices d'un patrimoine unique que représentent les vestiges des cultures du terroir. Il ne s'agit pas de les vitrifier, ou de les parquer dans des réserves, mais seulement de les aider à perdurer, à défendre leur culture dont elles sont détentrices, à prendre conscience de la richesse qu'elle représente dans un monde qui est, et sera de plus en plus, en quête de diversité et d'authenticité. Jusque-là en retard sur le reste du monde, ces petits agriculteurs, ces artisans archaïques, ces villages oubliés, à l'écart des routes et du progrès, repassent devant ; ils détiennent un patrimoine qu'ils peuvent valoriser économiquement pour continuer à vivre là où ils habitent, à condition de le protéger, de ne pas laisser les marchands le piller ou les en exproprier, quand les autres moins en retard d'avoir tant couru après la modernité, sont depuis longtemps dépassés par elle.

Pas plus qu'on ne pourra renouveler les réserves d'énergie fossile, on ne pourra éviter que des cultures du terroir ne s'effacent progressivement, au contact de la postmodernité mondiale. On peut néanmoins les sanctuariser, c'est-à-dire protéger des espaces, des lieux, des mondes où elles se poursuivent. Ce peut être des musées, mais aussi des lieux habités, des villages, des centres villes, des paysages de campagnes, des communautés d'agriculteurs ou d'artisans, des associations culturelles qui défendent et perpétuent le patrimoine immatériel que représente telle ou telle tradition : mode d'expression artistique, fêtes, cérémonies religieuses, activité artisanales... Le problème est suffisamment complexe et difficile pour qu'il n'y ait pas de panacée, ni d'exclusive, seulement la perspective de défendre et de multiplier une pluralité d'initiatives, de les soutenir par des aides publiques. Les anthropologues et les historiens ont leur mot à dire pour accompagner les projets, pour les enrichir de connaissances savantes accumulées à leur sujet, pour nourrir le débats, les polémiques incessantes suscitées sur leur histoire et leur consistance, et pour les recadrer en les situant dans l'ensemble des savoirs du monde (de façon à éviter les dérives primordialistes, essentialistes, passéistes quand elle représentent telle ou telle trait de culture comme figé et de toute éternité). L'État et les collectivités qui consacrent l'essentiel de leurs moyens aux projets les plus prestigieux,

généralement soumis à l'esthétique mondiale, auraient eux aussi tout intérêt à consacrer d'avantage de moyens à la défense de la diversité des cultures, en soutenant ces initiatives, en formant les acteurs, en les aidant à promouvoir leur réalisation, en les défendant contre le rouleau compresseur des industries culturelles ou les promesses fallacieuses et les ambitions des promoteurs et des grandes chaînes hôtelières.

Patrimonialiser les cultures anciennes

Pierre Nora le dit : la conscience du patrimoine ne s'est pas faite en un jour, elle est le résultat d'une longue maturation. Il distingue cinq grandes époques⁹ :

1. religieuse et aristocratique (à la Renaissance, avec la création des premières collections et des fameux cabinets de curiosité) ;
2. monarchique et érudite (les intendants de Louis XIV pillent l'Italie) ;
3. révolutionnaire et romantique (après les exactions et le vandalisme de la Convention) ;
4. civique et républicaine (signe de l'enracinement national, à partir de la fin du XIX^e siècle) ;
5. démocratique, groupusculaire et revendiquée, aujourd'hui.

Pour les trois premières étapes, notons que les processus de patrimonialisation sont le fait des classes sociales dominantes, représentant les groupes sociaux qui ont une conscience du monde ; la patrimonialisation est encore l'apanage des puissants. Depuis toujours, l'échange avec le lointain, violent ou pacifique, est le fait des princes conquérants, des stratèges et de la hiérarchie militaire, des marchands audacieux, de l'aristocratie et des élites qui les entourent, les scribes, les savants et les artistes, les banquiers et les capitaines d'industrie, bref de tous ceux qui accèdent à l'universel et maîtrisent les réseaux de communication, ceux qui vont de châteaux en champs de bataille, de forts en comptoirs, de palais en résidences, de monastères en universités et autres : cabinets de curiosité, muséums, ou bibliothèques. Ils voyagent ou envoient des diplomates et des missives, nouent des alliances militaires ou matrimoniales, reçoivent des ambassadeurs, financent des explorations, échangent des connaissances, et participent à un système de circulation, au début lent et chaotique, mais qui est allé en s'améliorant, brassant savoirs et marchandises, contribuant à la renommée, à la puissance et à

⁹ Pierre Nora (sous la dir. de), *Science et conscience du patrimoine, Actes des entretiens du patrimoine*, Paris, Fayard, 1997.

la richesse des hommes qui en avaient la maîtrise. Ils développent des modes de vie, des traits culturels cosmopolites, qui les lient entre eux et les distinguent radicalement du peuple, comme leur conscience du patrimoine, qui consiste pour l'essentiel à conserver les traces de monuments (forteresses, palais, temples, cathédrales, châteaux...), érigés à l'initiative et sous la direction de leurs ancêtres, dont ils se sentent les héritiers légitimes, ce qui en retour légitime leur position. L'interprétation savante du patrimoine qu'ils cultivent consiste généralement à transcender le particulier pour mettre en évidence ce que chaque élément a d'universel, de par son style ou sa facture (on parlera de châteaux forts médiévaux, de chapelles romanes, d'abbayes cisterciennes, de cathédrales gothiques, de chapiteaux corinthiens, de décor baroque ...).

La quatrième étape est liée à l'affirmation de la nation ; elle ne se fait peut-être plus dans une perspective universelle, mais au moins contre les cultures locales, pour imposer les identités nationales.

La cinquième étape repose, elle, sur une nouvelle conception du patrimoine. Et Pierre Nora de noter que l'on est passé :

- d'un patrimoine national à un patrimoine de type symbolique et identificatoire ;
- d'un patrimoine étatique à un patrimoine social, ethnique, ou identitaire ;
- d'un patrimoine hérité à un patrimoine revendiqué, avec lequel on n'entretient plus un rapport de filiation, mais un rapport d'affiliation identitaire ;
- d'un patrimoine restreint à un patrimoine généralisé, expression d'un sacré laïque¹⁰.

Je préciserai : d'un patrimoine dont la conscience et l'interprétation sont réservées aux élites, à un patrimoine dont le sens est partagé, au moins par de larges fractions de la population. Les nouveaux processus de patrimonialisation qui en découlent nous intéressent plus particulièrement, parce qu'ils concernent évidemment les cultures populaires issues du terroir, dont la protection pose des problèmes très spécifiques.

De fait, jusque-là, les politiques patrimoniales s'étaient efforcées de protéger les éléments architecturaux monumentaux remarquables (palais, châteaux, fortifications, lieux de culte...), ou des productions artistiques musicales, littéraires, plastiques, considérées comme

¹⁰ Pierre Nora (sous la dir. de), *Science et conscience du patrimoine*, *op. cit.*

exceptionnelles. Les vestiges étant relativement peu nombreux, il a été facile de les identifier, de les inscrire aux inventaires nationaux, ou même au patrimoine mondial de l'UNESCO, pour les protéger, les restaurer. La protection d'éléments caractéristiques des cultures populaires issues des terroirs pose des problèmes d'ampleur ; elle est plus complexe, parce qu'elle concerne de vastes ensembles, confus, difficiles à circonscrire, faits d'éléments épars, pauvres, fragiles, et qui n'ont véritablement d'intérêt que s'ils sont traités globalement. Restaurer un château, une église ou un palais abandonné est une chose, protéger un village habité, un centre-ville en pleine activité, un paysage, en est une autre. Comment conserver le patrimoine immatériel, un carnaval, une fête sensée exprimer la cohésion, la créativité, la confiance en elle d'une communauté, si cette communauté disparaît, et que dire des formes d'expressions artistiques comme la musique et le chant qui vont généralement avec ? Pris isolément, aucun de ces éléments ne vaut à lui seul l'effort que l'on accorde déjà parcimonieusement aux bijoux de l'architecture ou de la peinture. Une vieille bâtisse de mauvaise facture, bâtie par des paysans, qui ne sont pas des artisans, avec de pauvres matériaux, n'a d'intérêt que si on la conserve avec les autres alentours, pour former une ferme ou un hameau, au milieu d'un paysage lui-même protégé. De même, un chant n'a véritablement de sens et d'intérêt, que si l'on a conservé l'ensemble du registre, et même les instruments qui l'accompagnent, les modes d'apprentissage et de transmission qui vont avec et sans doute encore les formes de sociabilité qu'ils soutenaient. Plus important encore, tout cela n'a véritablement d'intérêt que si les registres se renouvellent et continuent de s'enrichir sans perdre leurs caractéristiques, que s'ils sont une source d'inspiration, et que si ils continuent d'exprimer la créativité d'un peuple. « La tradition », écrit Dominique Salini à propos du chant polyphonique Corse fait de respect des canons et de transgressions créatrices, « n'est pas toujours très ancienne ni très moderne, de même que la modernité est très souvent relative. La culture chantée d'un peuple est en elle même une composition, avec des emprunts et des rejets . Et cela depuis toujours. »¹¹

La production et la conservation des traces laissées par les cultures populaires ne peuvent se faire sans qu'émerge un assentiment général, quant à leur intérêt et la nécessité de les protéger , ce qui exige généralement d'engager un débat associant l'ensemble des partenaires concernés. Car les élus sont encore très attachés à une conception élitiste, prestigieuse du patrimoine (ne conserver que les éléments exceptionnels), et n'acceptent de financer la

¹¹ Salini Dominique, Voce di Corsica, livret du CD volume 2, p.5, Ed. Vocisula, 2005

protection du petit patrimoine, que si le projet suscite un engouement populaire. De plus, les éléments qui le composent sont généralement privés, habités, détenus par une multitude d'acteurs, si bien qu'il est impensable de les conserver sans l'assentiment et souvent la participation active de la population. Au départ au moins, les positions défendues par les porteurs de projet patrimonial sont loin d'être gagnées. Pour convaincre de la justesse de leurs propositions, ils multiplient les points de contact avec la population locale, et mettent en scène leur capacité à la mobiliser sur ces questions, au travers d'expositions, de fêtes, de manifestations, de conférences, de plaquettes, de représentations... C'est à cette condition qu'ils ont quelques chances d'obtenir l'assentiment général et les moyens nécessaires à leur projet.

Aménagement du territoire et défense des terroirs

Protégés, patrimonialisés, faisant l'objet d'une prise de conscience collective sur la richesse qu'ils représentent pour la défense de la diversité, les terroirs, ou ce qu'il en reste, servent de substrat à l'enracinement de projets culturels de développement local originaux. Par opposition au concept d'*aménagement du territoire*, planifié depuis le haut, par l'État technocratique dans la perspective de réalisations gigantesques, le *développement local* travaille sur de petits projets à la rentabilité aléatoire, souvent dans des zones isolées, en déshérence, faute d'industries de pointe ou d'atours touristiques exceptionnels, susceptibles d'intéresser les gros investisseurs institutionnels. Il s'efforce d'associer les populations dans leurs différentes composantes (élus locaux, acteurs économiques et culturels, associations...), de recenser les potentialités, techniques, humaines, économiques, culturelles d'un territoire, de fédérer les ressources et les initiatives, pour les mettre en synergie et les dynamiser. Il fait émerger une représentation forte et originale du territoire, dans une perspective culturelle (identitaire), économique (développer des activités nouvelles), sociale (créer de l'emploi, permettre aux populations de vivre sur place), d'amélioration de la qualité de la vie (aménagement et protection de l'environnement, sociabilité, entraide et loisirs...).

Les éléments patrimoniaux matériels et immatériels censés incarner les cultures locales sont convoqués à l'appui de la nouvelle politique¹². Il faut non seulement les restaurer, mais encore les instaurer comme témoins symboliques, censés représenter l'identité du lieu. L'enjeu est de

¹² Daniel Bartement, Catherine Bernier-Boissard, « La région, entre pratique institutionnelle et production idéologique », *Sciences de la société*, n° 34, février 1995, p. 145.

taille : « Le retour à des valeurs identitaires », écrit Scardigli, devient dans l'Europe des régions une richesse « une valeur d'échange »¹³ car, ajoute Wolton « l'identité qui pendant longtemps a fait obstacle à la communication est aujourd'hui, au contraire, devenue la condition de la communication. »¹⁴ Peu à peu, la protection de l'environnement, des paysages, la mise en valeur d'ensembles patrimoniaux, le maintien ou l'instauration de manifestations artistiques originales, la revalorisation des produits du terroir, de spécialités culinaires ou de fabrications artisanales et industrielles locales réputées, le tourisme vert ou culturel deviennent des axes forts des politiques d'aménagement et de développement économique des régions. Ces aspirations finissent par mobiliser l'ensemble des forces vives d'un territoire : élus, chefs d'entreprises, animateurs d'association, artistes, érudits, chercheurs, experts en communication, pour dégager, préserver, faire vivre ce qui fait l'originalité de leur ville, de leur profession, de leur région et la rend unique. « La diversité n'est pas la résultante des forces abstraites, elle est l'œuvre des acteurs sociaux [...] poursuivant dans leur action quotidienne un véritable projet de société, qui prolonge cette histoire spécifique. Ainsi, l'identité d'une région c'est à la fois le passé vécu par ses acteurs et un avenir voulu par eux. »¹⁵ La mise en valeur du patrimoine local devient, plus qu'une entreprise de sauvegarde ou de conservation, une véritable base de développement local. Et pour l'humanité, une des voies possibles de défense de la diversité des cultures.

L'Internet contribue fortement à l'existence et à la viabilité de ces petits projets, qui avaient jusque-là bien des difficultés à se faire connaître, à nouer et à maintenir le lien avec leurs partenaires, visiteurs, amateurs, ou acheteurs. Dans l'hôtellerie, par exemple, seules les grandes chaînes, d'ampleur internationale, avaient les moyens d'entrer en contact avec leur clientèle potentielle, de financer une centrale de réservation et des catalogues de promotion de leurs activités, forcément standardisées, parce qu'il aurait été de toute façon impossible de les décrire dans leur diversité. Le Web offre la possibilité aux acteurs de projets touristiques alternatifs, même les plus petits, d'avoir un site, où ils peuvent communiquer sur leurs caractéristiques et leurs attraits, d'être repérés grâce aux moteurs de recherche, depuis n'importe où dans le monde, pour entrer en contact avec une clientèle préparant ses prochaines vacances, et éventuellement lui donner la possibilité d'effectuer une réservation en

¹³ Daniel Bartement, Catherine Bernier-Boissard, *op. cit.*, p. 144, et aussi Paul Rasse, « Identité, techniques et musées en Europe », *Alliage*, n° 16/17, été-automne 1993, pp. 284 et suiv.

¹⁴ Dominique Wolton, *L'Autre mondialisation*, *op. cit.*, p. 68.

¹⁵ Victor Scardigli (sous la dir. de), *L'Europe de la diversité. La Dynamique des identités régionales*, Paris, CNRS, 1993, p. 232.

ligne.

Il ne s'agit pas de faire l'apologie des nouvelles technologies de la communication, d'adhérer à ce que Proulx appelle « un déterminisme technologique » qui en fait une panacé pour résoudre tous les problèmes, mais simplement de prendre acte de ce qu'elles peuvent contribuer « à promouvoir la nécessité d'autres logiques, alternatives à celle du marché, pour orienter le développement et les transformations sociales à l'échelle planétaire. »¹⁶ Notons encore que la simplification des nouvelles technologies d'édition de produits culturels les rendent accessibles aux bourses les plus pauvres, il n'a jamais été plus facile de faire un reportage, de presser un CD, de publier un livre. Mais le problème reste entier et se concentre sur la diffusion et sur la vente qui permettent un financement partiel au moins des œuvres. De ce point de vue, l'internet offre une alternative à la diffusion des micro éditions culturelles.

L'Internet n'est ni bon, ni mauvais en soi. Il a cependant l'avantage sur la plupart des autres médias d'échapper facilement au contrôle et d'être largement accessible à la parole de tous. Il procède à l'inverse de la presse, du cinéma, de la télévision, qui exigent toujours de mobiliser des compétences et des moyens importants, ce qui concentre ces médias dans les mains d'oligarchies, réservant l'usage des canaux à une petite minorité accréditée, pour autant qu'elle ne met pas en question leur autorité. En dépit de la fracture numérique, les communautés les plus pauvres et les plus isolées peuvent utiliser le Web pour y exprimer leur point de vue et faire connaître leurs productions culturelles.

Contre la tendance à l'uniformisation des paysages, des lieux urbains, des modes de vie, des façons d'être et de faire, l'appel à l'identité, que sous-tend le développement local, est un ressaisissement de la collectivité, menacée de se dissoudre dans une sous culture « mass médiatique », non pas pour refuser la mondialisation, mais pour y participer comme acteur s'efforçant de sauvegarder son intégrité et de maîtriser sa destinée. La collectivité exhume, retrouve, produit, crée tout ce qui peut la caractériser, non point pour l'isoler, mais pour en faire une ressource commune du groupe, une force de cohésion, un ensemble de repères pour orienter l'action et développer des processus d'adaptation au changement. Ce processus fait sens et lien pour les habitants, il les rend remarquables, intéressants à découvrir pour l'étranger.

¹⁶ Serge Proulx, « Mondialisation et mouvements d'affirmation identitaire : expression possible de la société civile internationale », in Francis Jauréguiberry, Serge Proulx (sous la dir. de), *Internet nouvel espace citoyen ?*, Paris, L'Harmattan, 2003 Paris., p. 18.

Identités et hospitalité

La défense des identités locales et leur médiation dans des espaces conçus pour l'accueil et l'information de l'étranger, sont la justification l'une de l'autre, jusqu'à devenir un des moteurs de l'économie locale, et fournir en énergie les réseaux de communication. Le projet identitaire échappe au tribalisme sanglant ou, plus fréquemment, au repli suicidaire sur un passé mythifié, à condition d'être non seulement une ressource pour les autochtones, un critère de leur qualité de vie, mais aussi une force d'ouverture au monde. La médiation du patrimoine est une forme moderne de l'hospitalité, une façon d'accueillir l'étranger, quand, dans le respect des différences, les hôtes donnent à voir et à comprendre le meilleur d'eux-mêmes, ce dont ils sont le plus fiers, qui fait leur originalité, leur excellence et les rend remarquables. « Il s'agirait, recommande Morin, d'aller vers une société universelle fondée sur le génie de la diversité et non sur le manque de génie de l'homogénéité, ce qui nous amène à un double impératif, qui porte en lui sa contradiction mais qui ne peut se féconder que dans la contradiction : 1) partout préserver, étendre, cultiver, développer l'unité ; 2) partout préserver, étendre, cultiver, développer la diversité. »¹⁷

Il s'agit de faire en sorte que les identités locales puissent continuer à exister et à se renouveler, à partir du milieu où elles puisent leurs racines, pour marquer les espaces et les hommes, maintenir les paysages et les identités dans leur diversité et leur unité interne, de façon à générer et le sentiment d'appartenance et le besoin d'échanger. Sans doute faudra-t-il accélérer la prise de conscience à l'échelle de la planète, et intégrer ce problème au sein des grands débats écologiques qui nous préoccupent tous. Faut-il parler de socio-diversité, ou plus simplement intégrer la nécessaire défense de la diversité des cultures, dans la problématique de la défense de la biodiversité et du développement durable ? Il devient urgent, en tout cas, de protéger, non plus seulement l'environnement, les espaces et les ressources, mais aussi de sanctuariser les cultures locales, par un ensemble de dispositifs dont nous avons pointé quelques éléments, mais qui sont encore, pour l'essentiel, à inventer. Il s'agit de défendre, de construire et de médiatiser la différence, dans un mouvement dont on pressent ici et là le resurgissement. Les signes sont maintenant nombreux. Nous retiendrons cet effort récent et encore embryonnaire des collectivités, pour défendre leur patrimoine, s'interroger sur leur

¹⁷ Edgar Morin, Anne-Brigitte Kern, *Terre patrie*, Paris, Seuil, 1993.

histoire, soutenir la création enracinée dans la culture du groupe, mais aussi la quête d'authenticité du visiteur, des consommateurs et du public, leur goût pour les manifestations culturelles à caractère identitaire.

Mais cet effort pour travailler la différence doit avoir comme contrepartie l'effort, universel, pour la médiatiser, la rendre visible et appréhensible par tous. Ce processus doit aussi avoir pour contrepartie la poursuite du mouvement de mondialisation, non pas forcément celui des échanges économiques, qui dispose déjà de toutes les puissances nécessaires à sa progression, mais plutôt celui qui permet à des fractions croissantes de la population d'accéder véritablement à la richesse et au progrès que ce mouvement représente. L'histoire nous apprend que les laissés-pour-compte de la modernité, les peuples abandonnés, les paysans spoliés, les travailleurs licenciés ou déclassés par le progrès technique, les petits commerçants ruinés, ont tendance à se réfugier dans la reconstruction de modèles identitaires schizophréniques, de se bricoler de la culture en ayant recours à des identités primordiales, transposées dans l'imaginaire : le territoire ancestral, la pureté du sang, la langue originelle, le passé fantasmé, les héros nationaux... Ce mouvement inquiète et ensanglante le monde, mais il a si peu à voir avec la quête identitaire, au sens où nous l'entendons. Bien au contraire, l'expérience des dernières années tendrait plutôt à montrer que cette construction pathologique de modèles identitaires se développe chaque fois que la société, l'État, renoncent à assurer, au moins en projet, l'éducation, la sécurité, l'intégration, l'ouverture au monde et l'ancrage dans le local, des fractions de la population exclues du progrès. Chaque fois que la société les abandonne à leur sort, elle secrète des poches propices à l'ensemencement de projets réactionnaires. Là aussi se situe l'enjeu des années à venir.

Paul Rasse

Professeur des universités en Sciences de l'information et de la communication - Université de Nice - Sophia Antipolis, directeur du Laboratoire de recherche I3M (milieux, médias, médiation) en sciences de l'information et de la communication.

Il vient de publier : *La rencontre des mondes, Diversité culturelle et communication*, éditions Armand Colin, 2006.

Ajaccio